

Les anciens n'avaient pour moudre leurs grains que des "mortiers", des "cylindres" roulant sur des pierres plates. Plus tard, ils se servirent de deux meules de pierre dure superposées, dont l'une, la meule inférieure, était fixe. Depuis cette époque d'enfance, la meunerie a suivi les progrès des arts mécaniques. Tout en conservant le même dispositif des "meules horizontales", dont l'une est fixe et l'autre mobile, on l'a complétée par divers appareils pour nettoyer les grains et séparer les farines de différentes espèces.

Dans le système américain ou moulin à mouture américaine, toutes les opérations, depuis l'arrivée du blé dans le moulin jusqu'à la sortie des farines, se font mécaniquement sans discontinuité. Le blé, d'abord versé dans une "trémie" est amené par des "chaînes à godets" ou des vis d'Archimède dans des appareils de nettoyage qui leur enlèvent les pailles, la terre et la poussière et séparent les petites graines, petits blés, qui doivent être moulus séparément. En sortant du cribleur, le bon blé est amené par des conduits jusqu'à dans les "distributeurs" placés directement à l'étage au-dessus de celui des meules. Quelquefois, on soumet le grain à des "cylindres comprimeurs", où il est concassé avant de se rendre aux meules. Le blé écrasé par celles-ci produit une mouture composée de farines, de scons et de résidus qui tombent dans un récipient, où une vis sans fin les conduit à une "chaîne à godets", au moyen de laquelle ils sont élevés jusqu'au dernier étage de l'usine, dans une chambre où un "ramasseur" les ramasse, lentement pour les refroidir et les projeter par petites quantités dans les "bûtories". Ces appareils séparent les farines des scons et recoupettes; les premières sont reçues dans une chambre spéciale dite à mélange, d'où l'on peut aisément les mettre en sac. Les scons et les gruaux sont blutés à part et reçus dans des cases spéciales ou des sacs.

La commutation du mouvement dans un moulin se fait ordinairement par engrenages; quelquefois, on remplace ceux-ci par des courroies; le mouvement est alors plus compliqué et plus coûteux, mais plus régulier. Dans nombre d'installations importantes, on a remplacé les meules par des "cylindres lisses" ou à "surface cannelée". Dans d'autres, les meules en pierre sont supprimées, et on leur substitue des "meules en acier" en forme de couronnes parfois cylindro-coniques.

* * *

Le blutage terminé on trouve: 10 de la fleur de farine; 20 de la farine; 30 un mélange de farine et de son; 40 du menu son; 50 du son. On estime que 100 sacs de blé peuvent donner une trentaine de sacs de son.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

DE LA

Home Life Association of Canada.

L'assemblée annuelle de la "HOME LIFE ASSOCIATION OF CANADA" a eu lieu, au bureau de l'Association à Toronto, angle des rues Victoria et Adélaïde, le mardi 9 février 1909. Les actionnaires et les détenteurs de polices assistaient à cette assemblée en assez grand nombre.

Le président, l'honorable J. R. Stratton, présidait, et M. A. J. Walker, secrétaire de l'Association faisait fonction de secrétaire de l'assemblée. Le rapport soumis par les directeurs montre que l'actif total net au grand livre, à la fin de l'année, s'élevait à \$928,079.29, en augmentation de \$118,523.15 sur le chiffre de l'année précédente. Sur l'actif net du grand livre se montant à \$928,079.29, des premières hypothèques au montant de \$323,887.19 représentent 35 pour cent du total; des débentures, bons et actions, au montant de \$185,230.13, et des espèces en banque au montant de \$126,268.86 représentent 25 pour cent du même total; les prêts sur polices, qui s'élèvent à \$146,186.11, représentent 16 pour cent; l'édifice de la Home Life, évalué à \$145,000.00, représente 16 pour cent; la balance du pourcentage est représentée par les espèces en mains et les placements en prêts à demande. On voit donc que les placements n'ont pas un caractère de spéculation. L'actif de l'association, y compris les primes en suspens ou différées et les balances dues par les agents, forment un total de \$981,053.13.

Le revenu de primes, en espèces, pour l'année, s'est élevé à \$199,789.12; en augmentation sur celui de 1907.

Les revenus d'intérêts pour l'année 1908 se sont élevés à \$46,761.48, en augmentation de 21 pour cent sur les chiffres de l'année précédente.

Les réserves légales sur les polices émises, exigées par la base stricte d'évaluation du gouvernement s'élèvent à \$819,990.31, augmentation de plus de \$100,000.00 sur le chiffre de 1907.

L'actif total pour la protection des détenteurs de polices s'élève maintenant à \$1,752,461.61.

Les revenus d'intérêts de l'association, \$46,761.48, sont maintenant supérieurs de \$12,791.63 au montant nécessaire pour faire face au passif provenant de polices dont le paiement devient dû.

La diminution des sommes payées pour polices rachetées a été remarquée avec satisfaction, et il y a eu une diminution satisfaisante de polices abandonnées.

Les paiements aux détenteurs de polices, pendant l'année, se sont élevés à \$54,680.60; les réclamations pour décès, à \$33,964.85; les polices à dotation arrivées à maturité et rachetées, en espèces, ont formé un total de \$20,715.15.

L'assurance totale en vigueur à la fin de l'année était de \$5,548,258.00, couverte par 4,408 polices.

La réduction des dépenses d'administration et le surplus satisfaisant sont de nature à plaire.

L'état actuel de l'actif et du passif est satisfaisant pour les actionnaires, par rapport aux autres parties satisfaisantes de l'actif du rapport, cet état est considéré comme une preuve d'amélioration générale des conditions et des intérêts de l'association.

En tenant compte de cela ainsi que des bons résultats de l'année passée, et considérant en outre ce qui a été accompli par le bureau actuel, on voit que les affaires de l'Association ont été administrées d'une manière conservatrice et compétente. Cela étant assuré, et étant donné l'état actuel satisfaisant des affaires, on peut s'attendre avec confiance à une continuation de prospérité.

Après des remarques de félicitation et des explications par le président, le vice-président, le directeur-gérant et des actionnaires, le rapport fut adopté à l'unanimité.

DIRECTEURS

Hon. J. R. Stratton, M.P., John S. King, Ecr., Jas. L. Hughes, Ecr., D. W. Karn, Ecr., J. S. Hough, Ecr., C.R., J. W. Lyon, Ecr., Rév. A. L. Gee, Geo. Amyot, Ecr., John Sheridan, Ecr., Thos. W. Boddy, Ecr., John Curtis, Ecr., E. L. Goold, Ecr., J. H. Spencer, Ecr., J. K. McCutcheon, Ecr., Prof. J. F. Tufts, Ecr., Jos. J. Warren, Ecr., Chas. E. Stevenson, Ecr., Rév. J. H. Hazlewood.

DIRECTEURS AVISEURS

Nouvelle-Ecosse, Hon. J. W. Longley; Colombie Anglaise, Jas. Maynard, Ecr.; Winnipeg, Man., S. A. Bedford, Ecr.; et Ashmore Kennedy, Ecr.; Edmton, Alta.; Chas. May, Ecr.

Après l'assemblée, le bureau des directeurs se réunit et élut: J. R. Stratton, M.P., président; MM. J. L. Hughes et John S. King, vice-présidents, et J. K. McCutcheon, directeur-gérant.